

“ Les applaudissements au concert ”

« A mon sens, en raison de la culture musicale réelle du public des concerts, ils n'y sont pas gênants comme trop souvent au théâtre ; et je suis pour leur maintien. Ils encouragent et donnent confiance aux artistes et aux exécutants ; et les compositeurs aussi puisent en eux la foi très nécessaire aux auteurs, sensibles et susceptibles, toujours portés à douter d'eux-mêmes et de leurs travaux. Peut-être, cependant, pourrait-on convenir, pour une œuvre en plusieurs parties (symphonies, concertos, etc...) de n'applaudir que tout à la fin, pour ne pas briser la ligne générale et l'unité de l'œuvre ? »

Pierre BRETAGNE.

« Il serait bon de requérir, sur ce sujet, l'avis des principaux intéressés : les interprètes. Leur refuser ou même leur mesurer les bravos dont le disque, la T.S.F., le cinéma parlant et sonore les frustrent déjà, serait injuste et peu généreux. A eux les applaudissements ne paraîtront jamais trop bruyants ni les rappels trop nombreux. Le « point de vue » de l'auditeur est évidemment assez différent. Certaines rafales d'applaudissements sont, pour le moins, intempestives... mais il semble difficile d'opposer une digue à l'enthousiasme d'une salle. Applaudir est un droit qu'on achète en entrant... On pourrait toutefois « recommander » aux enthousiastes quelque réserve dans l'exercice de ce droit. Sans aller jusqu'au « Prière de ne pas applaudir »... entre nous assez prétentieux et qui risque d'abaisser la température d'une salle déjà fraîche, il serait, sans doute, possible d'inviter le public à observer un silence recueilli entre les divers morceaux qui composent l'unité d'une symphonie et à retenir ses bravos jusqu'à l'achèvement d'une exécution. Il faudrait, aussi, obtenir de l'orchestre qu'il voulût bien respecter cette minute de silence et ne la mit point à profit pour réaccorder ses instruments avec la discrétion dont Berlioz se plaignait déjà. Mais ceci est une autre histoire. »

Yves MARGAT.

« La question des applaudissements au concert est, en effet, assez difficile à résoudre. Je crois qu'il serait désirable qu'on arrive à régler et à limiter cette manifestation. Mais dans quelle mesure ? Il est évident que cela dépend des œuvres. S'il s'agit d'une œuvre comprenant plusieurs parties courtes, ou d'une suite de mélodies populaires, petits tableautins, il est très désirable qu'on garde les applaudissements pour la fin de la Suite, afin de ne pas rompre l'atmosphère, car l'intrusion d'une approbation collective bruyante ou de quelques battements de mains polissés suffit souvent à « couper le courant » et à gêner l'auditeur attentif. Si, au contraire, il s'agit d'une œuvre longue et complexe, sur plusieurs grands plans, l'interruption judiciaire de la musique en un ou deux points de sa durée peut amener pour le public un repos, une détente nécessaire qui le dispose à mieux écouter le mouvement

suivant. Quant à la conception des applaudissements à la fin du concert, c'est celle que je préférerais, mais je ne sais si j'exprime l'avis du public et les directeurs de concerts ont à compter plus avec celui-ci qu'avec le goût des compositeurs... Je parle ici du point de vue de la meilleure compréhension des œuvres. Si on se place à celui des interprètes ou du succès de la séance, ceci est différent et j'avoue ne pas voir très clairement comment on peut concilier ces diverses phases du problème. C'est d'ailleurs ce qui le rend si délicat !

M. BECLARD d'HARCOURT.

« Rien ne me semble plus puénil, plus prétentieux, plus vain, et plus contraire à son essence, que de vouloir « réglementer » l'applaudissement... Je pense qu'une idée aussi stupide doit trouver son point de départ dans une incompréhension totale de ce qui se fait outre-Rhin, qu'un snobisme ignorant croirait supérieur d'imiter ici... L'applaudissement est et doit rester une « manifestation spontanée » ; sinon, il devient un geste imbécile, indigne des peuplades sauvages, lesquelles accordent spontanément le bruit qu'elles font, avec le rythme de l'action. Si, là aussi, nous voulions, sans comprendre, copier, il y aurait une éducation spéciale à prévoir, afin que le public applaudisse en mesure, comme les cannibales martellent leurs ébats. Ce ne serait peut-être pas très simple à obtenir, si l'on en juge par l'absence de synchronisme qu'on observe d'ordinaire dans les « bans » traditionnels : nous risquerions alors d'être sérieusement en retard sur les tribus les plus primaires, et de nombreuses répétitions pourraient devenir indispensables — et dispendieuses ! Plaisanterie à part, il n'en reste pas moins évident que la « manifestation spontanée » qu'est l'applaudissement, laquelle ne peut être dictée à l'avance, puisqu'elle naît de la satisfaction ou de l'enthousiasme ressentis — et que cette manifestation perdrait toute valeur si on la ravalait au rang d'un usage imprescriptible d'une formule à tout faire — ne doit à aucun prix entraver l'exécution d'une œuvre, rompre son atmosphère. Et c'est pourquoi, tout simplement, sans qu'aucune « codification » n'en ait été prévue, dans les pays où la musique est honorée, il ne viendrait à l'idée d'aucun auditeur d'interrompre bruyamment l'exécution d'une œuvre — sonate, symphonie — dont les diverses parties sont unies par un lien. Mais, indiquer à l'avance les endroits où l'on devra applaudir, c'est trop drôle !... Quel curieux règlement d'administration publique à établir par un rond-de-cuir impénitent ! »

Adolphe BORCHARD.

« Votre enquête sur les applaudissements au concert me suggère ceci : L'applaudissement va au chef d'orchestre et au virtuose... Supprimons-le et nous n'aurons plus ni chef ni virtuose... Donc, maintenons tel qu'il est l'excitant, le stimulant bravo ! »

Henri COLLET.

(A suivre)